

CoTraiNewsletter 4

Développer la formation collaborative en alternance. Mais vous êtes fous ?

Les systèmes de formation en alternance dits « modèles » ou « matures » sont-ils si spécifiques à leur contexte qu'ils ne pourraient être transposés ailleurs ? Ce doute traverse tous les débats visant à comparer ces systèmes, ces modèles. Le projet CoTraiN n'y a pas échappé.

Les raisons qui alimentent couramment le doute sous-jacent à cette question sont souvent de trois ordres :

- les systèmes modèles, matures sont l'aboutissement d'une tradition, le fruit d'une culture ;
- dans les systèmes matures, la formation est vue comme un investissement, non un coût ;
- les systèmes matures sont le résultat d'une politique de formation professionnelle forte, durable et stable.

Si ces éléments n'étaient pas rencontrés, les chances de succès seraient faibles. Elles le seraient d'autant plus qu'à l'entame du projet CoTraiN, les partenaires « pilotes » ont identifié ces faiblesses (analyse SWOT) et ces préjugés :

- l'attente première des employeurs vis-à-vis de la formation en alternance serait la rentabilité ; les employeurs seraient donc réticents à « partager leur apprenti.e » ;
- la formation en alternance de niveau secondaire étant majoritairement alimentée par effet de relégation, le profil des jeunes serait trop faible pour le modèle collaboratif qui requerrait plus d'exigences ;
- l'attente première des jeunes en alternance serait de faire leur formation dans un modèle « une formation-une entreprise » ; ils seraient réticents à sortir d'une zone de confort ; outre le fait que les jeunes en alternance ne saisiraient pas bien les demandes/exigences du marché du travail.

A ces trois handicaps de départ, les partenaires du projet ont dû ajouter... un fossé entre les systèmes matures et « moins matures », le fossé du cadre réglementaire et administratif, taillé sur pièce pour les modèles matures. Petit aperçu des écarts pour bien en saisir l'ampleur...

Les systèmes allemand et autrichien :

- organisent le modèle collaboratif fondé sur l'interdiction de former en alternance si l'entreprise ne peut couvrir tout le profil métier établi ;

Les systèmes italien et belge (BeFr) :

- n'organisent que le modèle « une formation-une entreprise » ;

Les systèmes allemand et autrichien :

- sont fondés sur l'entreprise, avec un rôle prépondérant des chambres de commerce qui agréent l'entreprise, le contrat... ;
- prévoient que les entreprises collaborantes signent un contrat de service ;
- prévoient que l'entreprise leader de la collaboration recrute les apprenti.es, paie la rétribution et les assurances pour toute la durée de la formation, en ce compris dans la deuxième entreprise.

Les systèmes italien et belge (BeFr) :

- sont fondés sur le centre de formation. En BeFr, le centre de formation agréé l'entreprise formatrice, avec une certaine marge relative à la couverture du métier. En Italie, les entreprises ne sont pas agréées mais les centres de formation sont agréés et audités ;
- ne prévoient rien en matière de formation collaborative ;
- la formation professionnelle en Italie n'est pas rétribuée ; la formation collaborative en BeFr a été développée dans le cadre du modèle « une entreprise, un contrat, une rétribution... ».

Et pourtant, les trois centres de formation partenaires dans le projet CoTraiN ont développé des formations collaboratives. Chacun y est parvenu dans son cadre institutionnel et son contexte.

A eux trois, les partenaires « pilotes » ont développé des formations collaboratives dans les secteurs suivants :

- conception assistée par ordinateur dans des secteurs industriels de pointe ;
- Horeca ;
- support administratif, pour les secteurs immobiliers et vente ;
- vente au détail et autre ;
- coiffure ;
- boulangerie-pâtisserie.

La volonté est d'étendre le modèle CoTraiN à d'autres secteurs, dont le bois, l'électricité, le gros œuvre...

Chacun dans son contexte a été confronté à des difficultés. En Italie, des employeurs fraîchement informés du projet ont répondu « mais vous êtes fous... ». En Belgique, des acteurs de la formation ont dit « ce projet est trop ambitieux... », sous-entendu, ça ne marchera pas.

Et pourtant, les centres de formation y sont parvenus. Comment ? En misant sur des fondamentaux communs et sans frontière ; en intégrant ces fondamentaux dans les contextes spécifiques de chacun, en ce compris les spécificités « belgo-belges ».

La réponse n'est certes pas très explicite. C'est pourquoi nous vous invitons à la conférence du 14 mai. Vous en saurez plus... !

Vous rencontrerez des employeurs autrichiens, italiens, belges ; des jeunes qui se sont lancés dans CoTraiN, avec beaucoup de satisfaction à la clé. Bien sûr, vous rencontrerez aussi les porteurs des pilotes, emplis de doute à l'entame du projet mais aussi déterminés et enthousiastes.

